



Communiqué de presse
Paris, le 16 Janvier 2019

Les enjeux et les difficultés de la filière caprine ne doivent pas être les oubliés des négociations commerciales en cours

Coop de France Métiers du Lait, fortement engagée dans les débats autour de la loi Egalim, rappelle fermement la nécessité de la prise en compte des coûts de production et d'une juste répartition de la valeur entre tous les maillons de la chaîne pour permettre à l'ensemble de la filière laitière de préserver l'avenir.

Alors que les coopératives agricoles assurent les 2/3 de la production française de lait de chèvre, il y a urgence à pérenniser le modèle dans un contexte de hausse des charges pour les producteurs et de volatilité des prix. Les négociations commerciales en cours doivent en effet aboutir à un niveau de valorisation des coûts qui prend en compte la hausse des charges de production pour les éleveurs caprins. Cette condition, conjointement défendue avec la FNEC (Fédération Nationale des Eleveurs de chèvres), appelle les distributeurs à une prise de conscience et à appliquer les mesures prévues dans le cadre de la loi Alimentation dans les négociations commerciales en cours.

A l'heure où 40 % des éleveurs caprins ont plus de 55 ans, la volonté affichée de la filière est de créer les conditions nécessaires au renouvellement des générations des producteurs caprins pour pérenniser la collecte.

« Pleinement investis dans la construction de notre Plan de Filière et très engagés pour répondre aux attentes sociétales, nous initions de nombreuses démarches autour de la montée en gamme et nous appelons à une prise de conscience collective pour créer les conditions justes et nécessaires à la pratique d'une agriculture de qualité pour continuer d'assurer à nos clients une production caprine « origine France », déclare Damien Lacombe, Président de Coop de France Métiers du Lait.

A propos de la Coop de France Métiers du Lait

Coop de France Métiers du Lait a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Coop de France Métiers du Lait s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de Coop de France Métiers du Lait, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11,3 milliards d'euros en 2018. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contacts presse – Agence Pressario

Gypsie Bloch – 06 23 75 21 67 / gypsie@pressario.fr Hortense Grégoire – 01 46 24 19 80 / hortense.gregoire@pressario.fr
Coop de France Métiers du Lait : Chloe CHIAROTTO - 07 84 29 62 26 / chloe.chiarotto@coopdefrance.coop